

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au fleurissement et à l'entretien des ronds-points.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Nombreux furent les citoyens qui se réjouirent à Pâques de voir les ronds-points gérés par la Région être à nouveau fleuris. Ces mêmes citoyens ne comprenant pas que d'autres ronds-points ne bénéficiaient pas de la même attention, voire d'un entretien minimum. Ces ronds-points défavorisés relevant des espaces gérés par la Commune, ont, pour certains, bénéficié en juin d'un débroussaillage, mais force est de constater qu'ils font triste mine à côté des ceux qui dépendent de l'entretien régional. Or, durant les années précédentes, un rond-point comme celui du square Rombaux avait fait l'objet de plantations et d'entretiens réguliers. Cette année, il semble qu'on y ait renoncé puisque la période des plantations est déjà en grande partie derrière nous. Que dire encore des ronds-points comme celui de « Potaerdenberg-Bufon-Crocus » ou le rond-point « Nestlé » qui, comme d'autres, présentent un aspect herbeux banal, triste et proche du complet délaissement.

Comment le Collège explique-t-il cette situation qui perdure depuis le début du printemps et qui établit une comparaison peu flatteuse entre gestion communale et régionale ?

Sommes-nous confrontés à un problème budgétaire, de moyens humains ou d'organisation ?

Malgré le peu de temps restant pour envisager d'améliorer la situation, le Collège estime encore possible d'améliorer la situation cette année et compte-t-il agir autrement – et selon quelles modalités – l'année prochaine ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le Conseiller, ces dernières semaines nos parterres sont fleuris et, actuellement, nous disposons les balconnières et les pyramides de fleurs.

Nous ne souhaitons pas imiter la Région dans sa méthode de fleurissement, car même si les fleurs du rond-point Frans Hals sont magnifiques, il nous semble peu durable de changer de fleurs 2 à 3 fois par ans. Nous préférons le rythme de la nature, et adoptons une gestion plus durable quand cela nous est possible. Par exemple, le rond-point Rombaux, aménagé en 2014, est géré via un entretien extensif. Sa composition florale est d'une grande diversité, et de plantes mellifères très favorables à la biodiversité.

Il est entretenu toutes les 2-3 semaines, mais parallèlement à sa gestion différenciée écologique, il a été aménagé avec une terre de mauvaise qualité lors de la précédente législature, et souffre actuellement de beaucoup de plantes invasives telle que la renouée du Japon. Nous y travaillons.

En revanche, il est vrai que d'autres ronds-points sont moins chanceux, comme le rond-point en haut de la rue Buffon qui n'est actuellement qu'une étendue de gazon. Pour ces différents endroits, nous comptons y planter des vivaces mellifères, et le « PCDN » qui est actuellement mis à jour et livrera bientôt ses résultats, nous aidera certainement à déterminer les endroits prioritaires pour cela.

Enfin, pour votre information, le rond-point « Nestlé » est régional, comme quoi tout n'est pas parfait à la Région.